



## Archives et Droits de l'Homme

\*\*\*\*\*

### Juillet 2013 – Article 22

#### Déclaration universelle des droits de l'homme : Article 22.

*Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.*

L'Inde se lance dans un projet remarquable: délivrer un numéro d'identification à chacun de ses 1,2 milliards de citoyens. Le projet est conçu pour résoudre, entre autres, le problème des personnes invisibles, comme le déclare un article sur le projet: « Des centaines de millions d'Indiens sont à peine visibles à l'Etat: ils n'ont soit aucun ID du tout ou une forme précaire de celui-ci, délivré par les autorités locales. Par conséquent, ils ne peuvent pas ouvrir facilement un compte bancaire ou acheter des cartes SIM pour le téléphone cellulaire, et *ils ne peuvent pas s'assurer de recevoir les services de l'État auxquels ils ont droit* » (italique rajouté). C'est exactement ces services de l'Etat que les articles 22 à 27 de la Déclaration définissent comme obligations humanitaires de l'État.

[http://www.newyorker.com/reporting/2011/10/03/111003fa\\_fact\\_parker](http://www.newyorker.com/reporting/2011/10/03/111003fa_fact_parker)

Les rédacteurs ont conçu l'Article 22 comme une introduction globale aux droits économiques, sociaux et culturels, que le Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale, a appelé la « pierre angulaire » de cette section de la Déclaration. Le débat sur l'opportunité et la manière d'inclure ces droits dans la Déclaration a été vigoureusement contesté, selon le récit de l'histoire du processus de rédaction qu'a fait Johannes Morsink. Certains délégués ont fait valoir que les droits politiques et civils avaient été reconnus depuis le 18<sup>ème</sup> siècle, mais que le concept de droit social, économique et culturel était un développement du 19<sup>ème</sup> siècle et a donc eu besoin d'être souligné par son inclusion dans la Déclaration. Le Comte Carton de Wiart, le délégué de la Belgique, a, par exemple, pris cette position en disant que l'Article 22 "a introduit de nouvelles idées, tandis que les articles précédents ont ravivé les idées exprimées dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et de l'American Bill of Rights". Eleanor Roosevelt, la présidente du comité de rédaction et veuve du président américain Franklin Roosevelt, a fait valoir que la déclaration "doit énoncer les droits de l'homme et non pas les obligations des Etats". Hernan Santa Cruz du Chili n'était pas d'accord, et a affirmé : « Comme ces droits [sociaux] différaient de tous les autres droits en ce qu'ils appellent à une action positive de la

part de l'État, avant de pouvoir être appréciés, il était tout à fait approprié d'imposer une obligation définie à l'Etat à cet égard."

Les arguments en faveur de l'inclusion de ces droits et pour obliger les États à prendre des mesures pour assurer leur réalisation, ainsi que l'Article 22 ont été adoptés. Un guide pour les questions relatives aux droits de l'homme, élaboré par l'Institut Levin à la State University de New York, souligne que l'Article 22 est "remarquable" car (1) il « considère que les droits économiques, sociaux et culturels contribuent à créer les conditions de base nécessaires pour la réalisation de la dignité humaine, ce que l'Article 1 avait établi comme fondement de tous les droits de l'homme », (2) il « appelle non seulement à l'action nationale pour garantir ces droits, mais aussi à la "coopération internationale" », et (3) il « reconnaît que les pays ont différentes capacités » pour atteindre les objectifs de la Déclaration.<http://www.humanrightseducation.info/hr-materials/the-universal-declaration-of-human-rights/220.html>; Morsink, *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 222-232; [http://www.globalization101.org/issue\\_sub/humanrights/ideahumanrights/universal\\_declarati\\_on\\_of\\_human\\_rights](http://www.globalization101.org/issue_sub/humanrights/ideahumanrights/universal_declarati_on_of_human_rights)

Les droits énoncés à l'Article 22 ont été intégrés par la suite dans un certain nombre de traités internationaux et régionaux des droits humains. En 1966, l'idée du "droit de chacun à la sécurité sociale, y compris les assurances sociales» a été incluse dans l'Article 9 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le Conseil économique et social des Nations Unies a adopté en 2007 l'Observation générale n ° 19, « Le droit à la sécurité sociale ». Il fait valoir que chaque État doit adopter une "stratégie de sécurité nationale et un plan d'action visant à réaliser le droit à la sécurité sociale" à moins que l'État ne dispose déjà d'un « système complet de sécurité sociale en place ». La stratégie de sécurité nationale doit "être basée sur les principes de responsabilité et de transparence", et souligne que "l'indépendance de la justice et la bonne gouvernance sont également essentiels pour la mise en œuvre effective de tous les droits de l'homme ». Il est extraordinaire, étant donné l'importance des archives liées à la mise en place effective du droit à la sécurité sociale, que le commentaire ne fasse aucune mention de la nécessité de maintenir des documents précis sur la population, les bénéficiaires et les actions du gouvernement pour fournir des services sociaux. C'est un oubli étonnant. <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G08/403/97/PDF/G0840397.pdf?OpenElement>

Les archives détiennent de grandes quantités de documents relatifs aux droits définis à l'Article 22. Les documents des institutions de services sociaux, incluant celles qui surveillent les conditions de travail, les données de recensement, les archives des organismes gouvernementaux traitant des peuples autochtones et les documents des organes autonomes de ces peuples, les dossiers des administrations coloniales, les archives législatives et celles des organisations non-gouvernementales ; la liste est sans fin. Les archives des organismes internationaux tels que l'UNESCO, les Hauts-Commissariats pour les réfugiés et les droits de l'homme, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation mondiale de la santé, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle reflètent le monde dans l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels. Les banques internationales et régionales ont des archives sur les questions de sécurité sociale qui se posent dans le contexte des programmes de prêt, des accords de crédit, des programmes d'ajustement structurel et autres projets similaires. Tous les employeurs devraient tenir des informations sur leurs employés, et les contributions des employeurs et des employés qu'ils

font au système de sécurité sociale. Les documents pertinents se trouvent sous tous les formats: des bases de données avec des données sur les bénéficiaires, des photographies de conditions de vie et de travail, des e-mails qui contiennent des commentaires qui dénigrent un groupe, la correspondance entre un gouvernement et un bailleur de fonds international, tous fournissent des preuves significatives. Ce sont les documents qui combattent l'invisibilité.

### **Nouvelles internationales.**

Conseil de l'Europe / Hongrie. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a décidé de ne pas ouvrir une procédure de suivi sur la Hongrie ; pour le contexte, voir les Nouvelles *HRWG* 2013-04.

[http://assembly.coe.int/ASP/NewsManager/EMB\\_NewsManagerView.asp?ID=8881&L=2](http://assembly.coe.int/ASP/NewsManager/EMB_NewsManagerView.asp?ID=8881&L=2)

La Commission des affaires juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire a adopté à l'unanimité une résolution « invitant le Comité des Ministres à: 1. examiner les voies et moyens de promouvoir l'entrée en vigueur et la mise en œuvre rapide de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents officiels; 2. revoir les propres politiques européennes en matière d'accès à l'information, de classification et de déclassification des documents du Conseil ; et 3. encourager les Etats membres du Conseil de l'Europe à prendre en compte les "Principes généraux de la sécurité nationale et du droit à l'information", en particulier, lors de la modernisation de leur législation et de leur pratique.

[http://www.assembly.coe.int/Communication/pressajdoc25\\_2013.pdf](http://www.assembly.coe.int/Communication/pressajdoc25_2013.pdf) (Voir les Nouvelles mondiales ci-dessous pour en savoir plus sur les Principes généraux.)

Cour européenne des droits de l'homme. Les survivants et les proches des personnes tuées dans le massacre de Srebrenica en Bosnie en 1995 ont cherché, un certain nombre d'années, à accuser les Nations Unies et les Casques bleus néerlandais de l'ONU de l'échec des troupes de maintien de la paix à protéger l'enclave. L'année dernière, la Cour suprême néerlandaise a rejeté la plainte, invoquant l'immunité de l'ONU contre les poursuites. Le groupe a fait appel à la Cour européenne des droits de l'homme, qui a confirmé la décision néerlandaise, affirmant que le recours était irrecevable parce que «l'octroi de l'immunité à l'ONU a servi un but légitime», et que le fait de donner une compétence sur les opérations de l'ONU aux tribunaux nationaux permettrait aux États «d'interférer avec la mission essentielle de l'ONU qui est de garantir la paix et la sécurité internationales». Etant donné que la responsabilité de l'ONU ne sera pas discutée par les instances judiciaires, l'accès aux documents de l'ONU et de ses opérations de maintien de la paix est essentiel pour les principes de transparence et de redevabilité.

[http://www.expatica.com/fr/news/french-news/european-court-confirms-un-immunity-over-srebrenica\\_268475.html](http://www.expatica.com/fr/news/french-news/european-court-confirms-un-immunity-over-srebrenica_268475.html)

Cour de Justice de l'Union européenne. Niilo Jääskinen, l'avocat général, a émis un avis dans une affaire impliquant Google et l'étendue des protections prévues par la directive européenne sur la protection des données. Il a estimé que "les fournisseurs de moteurs de recherche ne sont pas responsables, sur la base de la Directive sur la protection des données, des données personnelles figurant sur les pages Web qu'ils traitent". D'un intérêt particulier pour les archivistes et les universitaires, il a poursuivi en disant, "la directive n'établit pas de 'droit à l'oubli' général". L'Association des archivistes français a envoyé une pétition au Parlement européen pour s'opposer à un projet de règlement sur la vie privée numérique qui accorderait aux internautes le "droit à l'oubli" par la suppression des références personnelles dans les moteurs de recherche et

les réseaux sociaux. Pour le communiqué de presse sur cette opinion, voir <http://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2013-06/cp130077en.pdf>; pour les commentaires, voir <http://europeanlawblog.eu/?p=1818>. Pour le suivi de l'initiative des archivistes français, voir <http://www.nytimes.com/2013/06/17/technology/archivists-in-france-push-against-privacy-movement.html?smid=tw-share&r=0>

Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux, Nations Unies. Le Mécanisme, le successeur officiel du Tribunal pénal international pour le Rwanda et le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, a officiellement commencé à travailler le 1er juillet. Début juin, Andrew Begg, le directeur juridique du Mécanisme, en a présenté un exposé à Sarajevo. *BIRN* a signalé qu'il a annoncé que le Mécanisme « s'assurera que les archives complètes du Tribunal de La Haye sont numérisées et publiées sur un nouveau site », et l'a cité disant: « puisque le Tribunal de La Haye a commencé ses travaux il y a si longtemps, il y a beaucoup de possibilités d'améliorer la qualité des archives. Nous allons en construire des nouvelles. Sur cette nouvelle plate-forme, nous allons publier tous les documents et enregistrements publics de toutes les audiences du procès. De cette façon, nous pensons que l'accès en sera beaucoup plus facile ». Ces documents publics, bien qu'extrêmement importants, sont loin de représenter les "archives complètes" que la presse annonce, parce que les archives du Tribunal comprennent les dossiers des juges, des procureurs, des avocats de la défense et des greffiers. [http://www.balkaninsight.com/en/article/hague-tribunal-to-wrap-up-in-three-years?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm\\_campaign=d3dcd6f6b8-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_561b9a25c3-d3dcd6f6b8-311109073](http://www.balkaninsight.com/en/article/hague-tribunal-to-wrap-up-in-three-years?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=d3dcd6f6b8-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-d3dcd6f6b8-311109073)

UNESCO. Le Programme de Mémoire du monde a récemment ajouté à sa liste un certain nombre d'éléments du patrimoine documentaire, parmi lesquels les archives massives des déplacements de la Seconde Guerre mondiale organisées par le Service International de Recherches. Merci à Montserrat Canela pour cette information.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. HCDH a publié *Indicateurs des droits de l'homme: Un guide d'évaluation et de mise en œuvre*, qui souligne la nécessité pour les gouvernements de maintenir et de conserver des statistiques précises. Lors du lancement, le Haut-Commissaire a déclaré: "Seules des statistiques fiables et précises peuvent établir des repères et des bases vitales qui traduisent nos engagements en matière de droits de l'homme dans des politiques ciblées, et peuvent mesurer combien ces politiques sont réellement efficaces". La coopération entre les archives nationales et les organismes de statistiques nationales est essentielle. <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/ThefactualbackdropHRprotectiondevelopmentagen.aspx>

### **Nouvelles mondiales.**

Les Principes généraux de sécurité nationale et le Droit à l'information (appelée aussi «Principes Tshwane» ou «Principes généraux») ont été publiés le 12 juin 2013. Ils ont été rédigés par dix-sept ONG et cinq centres académiques (Centre africain pour la liberté d'information; African Policing Civilian Oversight Forum; Alianza regional por la Libre Expresión e Información; Amnesty International; Article 19, Asian Forum for Human Rights and Development (Forum Asia); Center for National Security Studies; Central European University; Centre for Applied Legal Studies, Wits University; Centre for European Constitutionalisation and Security (CECS),

University of Copenhagen, Centre for Human Rights, University of Pretoria (Tshwane); Centre for Law & Democracy; Centre for Peace and Development Initiatives; Centre for Studies on Freedom of Expression and Access to Information, Palermo University School of Law; Commonwealth Human Rights Initiative; Egyptian Initiative for Personal Rights; Institute for Defence, Security and Peace Studies; Institute for Security Studies; International Commission of Jurists; National Security Archive; Open Democracy Advice Centre; and Open Society Justice Initiative). La rédaction des Principes a été facilitée par *Justice Initiative*, en consultation avec les trois rapporteurs spéciaux sur la liberté d'expression de l'ONU, l'Organization of American States and la African Commission on Human and Peoples Rights, le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias et le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme. Ils sont disponibles à l'adresse: [www.right2info.org/national-security/Tshwane Principles](http://www.right2info.org/national-security/Tshwane_Principles).

Antoon de Baets, de *concernedhistorians.org*, écrit: « Joints avec les Principes de Syracuse (<http://www.concernedhistorians.org/to/144.pdf>) et les Principes de Johannesburg (<http://www.concernedhistorians.org/to/145.pdf>), ce qu'on appelle les Principes Tshwane forment une infrastructure solide pour interpréter la relation entre la sécurité nationale et l'accès/obstruction aux documents d'archives ».

Les rapports des médias sur la surveillance électronique, par les Etats-Unis, des amis et des ennemis ont largement couvert les nouvelles internationales en juin. Pour les deux articles du *The Guardian* qui a commencé cette levée de boucliers, voir <http://www.guardian.co.uk/world/interactive/2013/jun/06/verizon-telephone-data-court-order> et <http://www.guardian.co.uk/world/2013/jun/06/nsa-phone-records-verizon-court-order> Pour une idée sur la façon dont les métadonnées sont recueillies pour être utilisées, voir le *Washington Post* [http://articles.washingtonpost.com/2013-06-15/world/39993848\\_1\\_e-mail-addresses-paula-broadwell-sabbath](http://articles.washingtonpost.com/2013-06-15/world/39993848_1_e-mail-addresses-paula-broadwell-sabbath). Les documents de la National Security Agency sont les archives du gouvernement américain. Un calendrier de conservation existe pour la NSA ; il devrait couvrir (ou spécifiquement exclure) ces documents de surveillance.

Au moment où les nouvelles de la surveillance de la NSA apparaissaient, de nouveaux rapports de recherche suggèrent que les informations contenues dans les bases de données d'ADN ne peuvent pas être anonymes, compte tenu des outils de recherche actuels, même si l'anonymat a été promis aux personnes qui fournissent l'ADN. Pour un rapport du *New York Times*, voir [http://www.nytimes.com/2013/06/18/science/poking-holes-in-the-privacy-of-dna.html?pagewanted=all&\\_r=0](http://www.nytimes.com/2013/06/18/science/poking-holes-in-the-privacy-of-dna.html?pagewanted=all&_r=0) ; pour un article publié sur le site de *Cell Press* pour *Trends in Genetics*, voir [http://download.cell.com/images/edimages/Trends/Genetics/TIGS\\_1049.pdf](http://download.cell.com/images/edimages/Trends/Genetics/TIGS_1049.pdf)

Le gouvernement suisse a annoncé la mise en place d'un nouveau portail Internet pour aider à localiser les œuvres d'art pillées par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale, et qui ont trouvé leur chemin vers la Suisse. Le portail "propose des conseils sur la recherche de la provenance, des liens vers des bases de données et des archives pertinentes, et des détails sur les études faites par les musées de leurs propres collections."  
<http://www.bak.admin.ch/kulturerbe/04402/index.html?lang=en>

L'Alliance internationale pour la commémoration de l'Holocauste mène une enquête en ligne "sur les difficultés rencontrées par les gens pour avoir accès aux documents d'archives liés à l'Holocauste", avec l'objectif d'identifier les problèmes et de trouver des moyens d'y remédier.  
<http://www.ehri-project.eu/drupal/ihra-survey>

Il existe de nombreux traités internationaux relatifs aux droits humains, et certains pays ne les possèdent pas tous. Aux États-Unis, quelques villes ont officiellement adopté des traités relatifs aux droits de l'homme, que les États-Unis les aient signés ou pas. Récemment, la ville de Chapel Hill, en Caroline du Nord, a adopté la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et leurs familles. Alors que cette action n'a pas de statut juridique auprès des Nations Unies, le Human Rights Center de la ville en a applaudi l'adoption, en disant qu'elle peut utiliser le langage de la Convention afin de « poursuivre de manière plus affirmée les cas de vol des salaires et de discrimination, avec l'appui de la Ville ». Pour voir la liste des conventions et quelles sont les nations qui ont ratifié chacune des conventions, voir <http://treaties.un.org/Pages/ParticipationStatus.aspx>

### **Nouvelles bilatérales et multilatérales.**

Argentine/Iran. Dans le prolongement de la controverse sur les termes de la Commission mixte sur l'attentat contre le centre communautaire juif de Buenos Aires 1994, la Task Force Argentina américaine a payé une pleine page de publicité dans le *Washington Post* du 25 juin, intitulée «Quelle est la vérité à propos de l'accord de l'Argentine avec l'Iran?» Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-01, 02 et 05. Pour l'annonce, voir <http://www.atfa.org/atfa-ad-exposes-the-truth-about-argentinias-deal-with-iran/>

Canada/États-Unis. Une entreprise canadienne gère 23 hôpitaux aux États-Unis. Un de ces organismes a "violé la confidentialité des patients en partageant les dossiers médicaux d'une femme avec des journalistes et en envoyant un email au sujet de son traitement à près de 800 employés de l'hôpital", a rapporté le *Los Angeles Times*. La société a maintenant payé \$ 275,000 pour régler l'action en justice. <http://www.latimes.com/business/money/la-fi-mo-prime-healthcare-patient-privacy-20130611,0,5106016.story>

Allemagne/Pologne/Ukraine/États-Unis. L'*Associated Press* a publié de longs articles, avec des reproductions de documents des archives de Pologne et des États-Unis, affirmant qu'un « haut commandant d'une unité SS nazie, accusé d'avoir incendié des villages remplis de femmes et d'enfants [en Pologne et en Ukraine], a menti aux agents de l'immigration américaine pour entrer aux États-Unis et vit dans le Minnesota depuis la fin la Seconde Guerre mondiale ». <http://bigstory.ap.org/article/ap-impact-commander-ss-led-unit-living-us>

Allemagne/Royaume-Uni/États-Unis. *The Independent* a publié un article affirmant que « les criminels de guerre nazis ont échappé aux poursuites en raison des preuves cruciales, dans les Archives nationales de Grande-Bretagne et dans les archives du gouvernement des États-Unis, qui ont été ignorées pendant des décennies ». Cette information a précédé un documentaire sur la chaîne britannique Channel 4 intitulé "Espionnage sur l'armée d'Hitler" qui portait sur les enregistrements secrètement faits par les services de renseignement américains et britanniques dans les camps de prisonniers de guerre. <http://www.independent.co.uk/life-style/history/nazi-war-criminals-got-away-with-atrocities-because-of-evidence-hidden-in-uk-and-us-archives-8640776.html>

Hongrie/Slovénie. Les procureurs hongrois ont accusé un ex-policier d'avoir « abusé des Juifs [à Kosice, en Slovénie] et aidé à leur déportation vers les camps nazis de la mort pendant la Seconde Guerre mondiale », a rapporté *The Guardian*. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2012-07. <http://www.guardian.co.uk/world/2013/jun/18/laszlo-csatary-hungarian-jews-nazi-camps>

Israël/Italie. Un panel d'experts, qui a examiné "près de 700 documents", a conclu qu'un homme italien crédité d'avoir aidé les Juifs pendant l'Holocauste, alors qu'il était le chef de la police de Fiume, en Italie, et honoré par le Yad Vashem comme l'un des Justes parmi les Nations, était en fait un collaborateur nazi, a rapporté le *New York Times*. Le Vatican a contesté la conclusion.  
<http://www.reuters.com/article/2013/06/22/us-italy-holocaust-palatucci-idUSBRE95L0EX20130622>

Kenya/Royaume-Uni. Le Royaume-Uni a accepté de payer des dommages-intérêts à 5'228 Kenyans pour torture et mauvais traitements pendant les soulèvements Mau Mau des années 1950. Le Royaume-Uni va aussi « soutenir la construction d'un mémorial » aux victimes, a rapporté le *Guardian*. L'accès aux archives coloniales du Kenya a été la clé de la résolution de l'affaire. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-04 et 05.  
<http://www.guardian.co.uk/world/2013/jun/06/uk-compensate-kenya-mau-mau-torture>

Royaume-Uni/Irlande du Nord/Etats-Unis. La U.S. Court of Appeals for the First Circuit a décidé que le Boston College doit s'en remettre au gouvernement américain pour le transfert aux autorités britanniques des enregistrements et des transcriptions de toutes les entrevues en histoire orale "contenant des informations sur l'enlèvement ou la mort de Mme Jean McConville" pendant la période connue sous le nom "Les Troubles" en Irlande du Nord. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-01 et 03. Pour la décision, voir  
<http://www.scribd.com/doc/145909777/1st-Ct-Decision-Re-Bc-Appeal>

### **Nouvelles nationales.**

Argentine. En mai dernier, le décès du dictateur militaire Jorge Rafael Videla a fait surgir des demandes d'ouverture des archives contenant des informations sur ceux qui ont disparu durant son régime. Bien que certains commentateurs ont fait valoir que Videla a pris les secrets avec lui dans sa tombe, d'autres affirment que les archives contiennent des informations essentielles pour résoudre de nombreuses questions ouvertes. Merci à Patricia Tappata de Valdez pour l'envoi de ces liens: <http://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/1-220294-2013-05-18.html>;  
<http://www.pagina12.com.ar/diario/ultimas/20-220311-2013-05-18.html>

Australie. La police de New South Wales a admis avoir déchiqueté tous les documents de la participation d'un inspecteur du Sex Crime Unit avec un organisme de l'église catholique qui s'occupe des abus sexuels impliquant le clergé et d'autres personnes.  
<http://www.dailytelegraph.com.au/news/nsw/nsw-police-admit-senior-officer-shredded-documents-relating-to-child-sex-abuse/story-fni0cx12-1226667321160>

Bangladesh. Le Ministère de l'Intérieur du Bangladesh a donné à la Commission électorale une liste de 47 personnes qui ont été condamnées en vertu de la Convention des Collaborateurs du Bangladesh de 1972 (Tribunaux spéciaux) de sorte que la Commission pourrait envisager de rayer leurs noms de la liste des personnes habilitées à voter, a rapporté *bdnews24.com*. La liste ne comprend pas les personnes condamnées par les tribunaux actuels de la criminalité internationale; de plus, c'est seulement une petite fraction des 700 condamnés par le tribunal par rapport aux 37'000 accusés de collaboration. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2012-01, 05 et 12.  
<http://bdnews24.com/bangladesh/2013/06/21/collaborators-to-be-axed-from-voter-list>

Bosnie. « Des milliers de citoyens ont entouré le bâtiment du Parlement de la capitale de Bosnie et ont refusé d'autoriser ceux qui étaient piégés à l'intérieur de sortir pendant des heures », a

rapporté le *Balkans Project* à l'International Crisis Group. Le Parlement n'a pas réussi à modifier les lois nécessaires pour l'attribution des numéros d'identification, ce qui signifie que les nouveau-nés ont été privés de numéros, de passeports et autres services. Une enfant ne pouvait être opérée « qu'à l'étranger », mais il lui manquait un passeport pour sortir de la Bosnie, ce qui a été le catalyseur de la manifestation.

<http://www.crisisgroupblogs.org/balkanregatta/2013/06/07/id-politics-sarajevo-protest-shows-a-weakened-state/>

*BIRN* a rapporté que les avocats de la défense d'un soldat jugé pour crimes de guerre ont déposé une plainte pénale contre le ministre de la défense bosniaque pour avoir refusé l'accès aux archives du ministère, bien que les avocats aient obtenu un "permis de visite" de la Cour. Le ministère affirme que la législation sur la protection des données du pays dit que « seuls les membres de la présidence bosniaque, les présidents et vice-présidents des deux entités politiques du pays, les juges, les procureurs et les procureurs généraux peuvent avoir accès aux données à tous les niveaux de confidentialité sans un contrôle de sécurité ».

[http://www.balkaninsight.com/en/article/war-crimes-defence-files-complaint-against-bosnian-minister?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm\\_campaign=3aafd09703-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_561b9a25c3-3aafd09703-311109073](http://www.balkaninsight.com/en/article/war-crimes-defence-files-complaint-against-bosnian-minister?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=3aafd09703-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-3aafd09703-311109073)

*BIRN* a organisé une conférence pour lancer une campagne "d'arrêt de la censure concernant les crimes de guerre", pour que les noms des criminels de guerre ne soient pas gardés dans l'anonymat et pour que tous les enregistrements audio et vidéo de toutes les audiences soient rendus publics dans les institutions judiciaires de Bosnie. Un représentant de la Commission internationale des personnes disparues a noté que les victimes veulent connaître le sort de leurs proches, mais que "cette information est cachée dans les verdicts et c'est pourquoi nous voulons voir tous les organismes publier toutes leurs données."

[http://www.balkaninsight.com/en/article/anonymization-leaving-war-crime-trials-absurd?utm\\_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm\\_campaign=955fa26196-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_561b9a25c3-955fa26196-311109073](http://www.balkaninsight.com/en/article/anonymization-leaving-war-crime-trials-absurd?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=955fa26196-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-955fa26196-311109073)

Canada. Dans la foulée des révélations sur surveillance de la NSA (voir ci-dessus), les militants s'interrogent sur les programmes de surveillance du gouvernement canadien. *OpenMedia.ca* a déclaré à *Straight.com* « qu'on ne sait pratiquement pas quel genre d'information le gouvernement canadien est autorisé à recueillir sur ses citoyens, comment les données sont collectées et stockées, avec qui il les partagent, et comment les décisions liées à ces activités sont prises ». L'information sur les calendriers de tri et de conservation des documents des Archives nationales devrait répondre à certaines de ces questions.

<http://www.straight.com/news/390886/canada-chastised-secret-metadata-surveillance>

Egypte. En décembre 2011, les bureaux des ONG du Caire, dont des groupes de la société civile de l'Allemagne et des États-Unis, ont été perquisitionnés et des documents saisis lorsque les groupes ont été accusés de « soutenir illicitement l'opposition politique et la promotion de manifestations ». En juin, la Cour pénale du Caire a prononcé des peines de prison pour 43 personnes et infligé des amendes aux ONG, a rapporté *Al-Monitor* (contexte, voir les Nouvelles HRWG 2011-12). [http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/06/ngo-workers-sentenced-egyptian-court.html?utm\\_source=&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=7488](http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/06/ngo-workers-sentenced-egyptian-court.html?utm_source=&utm_medium=email&utm_campaign=7488)

<http://english.ahram.org.eg/NewsContentP/18/74745/Books/Historian-Fahmy-argues-for-easing-access-to-Egypti.aspx>



Les troubles continus que vit l'Égypte peuvent rendre ces nouvelles intéressantes purement historiques : lisez cet article sur le directeur récemment nommé à la Bibliothèque et Archives nationales égyptiennes et son opinion sur l'accès, ainsi que le rapport d'une conférence du Caire sur «Les Archives appartiennent au peuple», publiés sur *Ahram Online*.

<http://english.ahram.org.eg/News/73687.aspx>;

<http://english.ahram.org.eg/NewsContentP/18/74745/Books/Historian-Fahmy-argues-for-easing-access-to-Egypti.aspx>

Géorgie. Le gouvernement a promis de détruire les bandes secrètes faites par le ministère de l'Intérieur sous le gouvernement précédent, mais *Radio Free Europe / Radio Liberty* a rapporté que «alors que presque tous les partis semblent en faveur de la destruction des archives, la tâche d'éliminer une vaste collection de bandes numériques - faciles à copier, faciles à diffuser, et faciles à cacher - est loin d'être simple». Le vice-ministre de l'Intérieur a déclaré aux radios que le gouvernement « envisage de proposer une amnistie pour encourager les anciens fonctionnaires qui possèdent encore des copies secrètes à les rapporter », et qu'une commission sera mise en place avec des représentants du ministère, du bureau du procureur et de la société civile pour étudier et ensuite détruire les archives. Les archives nationales de la Géorgie, faisant partie du ministère de la Justice, ne sont apparemment pas incluses dans le groupe d'étude.

<http://www.rferl.org/content/georgia-secret-tapes-destroy/25019275.html>;

<http://dfwatch.net/destruction-of-dirty-archive-delayed-88447>

Pendant ce temps, le ministère de l'Intérieur a déclaré qu'il a trouvé une cachette remplie d'armes, d'explosifs, de drogues et de documents enterrés dans des barils. Les documents comprenaient "des photos et des documents écrits concernant des personnes", l'arrestation prévue d'un parti politique s'il remportait les élections, a rapporté *Radio Free Europe / Radio Liberty* ; *civil.ge* a ajouté que la cachette comprenait des cassettes "montrant des tortures et abus sexuels sur les détenus" par d'anciens agents des forces de l'ordre. Cinq hommes ont été arrêtés sur la base des enregistrements vidéo. <http://www.rferl.org/content/georgia-arms-caches/25021702.html>;

<http://civil.ge/eng/article.php?id=26191>

Allemagne. Le tribunal administratif fédéral a jugé que l'Agence de renseignement étranger de l'Allemagne peut garder secrets certains de ses documents sur le haut fonctionnaire nazi Adolf Eichmann. Le service a fait valoir que certaines parties des dossiers relatifs aux activités d'Eichmann après la seconde guerre mondiale avaient besoin d'être retirés pour protéger les « intérêts de la sécurité d'État » et à des fins de protection des données.

<http://www.guardian.co.uk/world/2013/jun/28/germany-eichmann-holocaust-records-secret>

Inde. Un incendie dans le Département de la protection sociale à Madurai a détruit des dossiers d'aide sociale datant de 1982. Un employé du ministère a déclaré que les documents étaient des documents à jeter: « Nous attendions les ordres de nos supérieurs pour les détruire », a-t-il déclaré à *The Hindu*. <http://www.thehindu.com/news/cities/Madurai/fire-destroys-records-at-government-office/article4803415.ece>

Irlande. Après une introduction par effraction dans un établissement de santé, « des dossiers de physiothérapie archivés ont été retirés du dépôt de conservation à long terme », et « déversés sur le sol à l'extérieur », a rapporté *Donegal Democrat*.

<http://www.donegaldemocrat.ie/news/local/hse-break-in-resulted-in-dumped-files-1-5209116>

Kenya. Dès que la Commission de Vérité, Justice et Réconciliation a publié son rapport en mai, des allégations ont été faites selon lesquelles le rapport a été modifié sous pression. *Al Jazeera* et d'autres médias ont rapporté que trois commissaires internationaux ont déclaré que le bureau du président a forcé la Commission à lui soumettre une version préliminaire du rapport final et a exercé une pression pour apporter des changements dans le chapitre du rapport sur les injustices historiques des terres. La controverse démontre l'importance de conserver les documents du processus de la commission de vérité ainsi que les versions du rapport final.  
<http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2013/06/201369114316134587.html>  
<http://www.the-star.co.ke/news/article-122777/how-tjrc-land-chapter-was-censored>

Liberia. Le président a annoncé l'ouverture d'un "coffre-fort qui avait été mis dans un coin du vieux manoir présidentiel depuis le décès du président Tubman" (décédé en 1971), et qui contient des "documents d'importance historique pour notre nation, comme l'original de la Constitution et la Déclaration d'Indépendance, ainsi que des souvenirs très importants". Un groupe de quatre personnes, y compris l'archiviste national, feront l'inventaire du contenu et le rendront public. Selon *allafrica.com*, le président "pense que quels documents que ce soit, ils contribueront aux efforts des Libériens à comprendre les causes profondes de leurs différences et la polarisation culturelle de leur société." <http://allafrica.com/stories/201306261230.html?viewall=1>

Mexique. La Commission nationale des droits de l'homme a annoncé qu'elle se penchait sur 2'443 cas de personnes disparues "dans lesquels la police ou l'armée, corrompus par des gangs criminels, semblaient être les ravisseurs." Et Cadhac, une organisation locale des droits humains, dit qu'elle a une checklist pour demander à la police si l'enquête dans le cas d'une personne disparue a été correctement effectuée. Dans une affaire rapportée par le *New York Times*, Cadhac "a rencontré les procureurs et retrouvé les dossiers de l'affaire, en remplissant les détails laissés de côté auparavant et faisant des recoupements avec les enquêtes en cours" pour construire l'accusation contre un patron du crime organisé qui "avait confessé ou était impliqué dans plusieurs meurtres et disparitions". [http://www.nytimes.com/2013/06/23/world/americas/mexico-pursuing-vanished-victims-of-its-drug-wars.html?pagewanted=all&\\_r=0](http://www.nytimes.com/2013/06/23/world/americas/mexico-pursuing-vanished-victims-of-its-drug-wars.html?pagewanted=all&_r=0)

Philippines. L'International Crisis Group a publié un important rapport « Les Philippines: démanteler les groupes rebelles », basé sur des entretiens approfondis avec les participants et les observateurs, et l'examen des documents pertinents. Ce rapport démontre une fois de plus l'importance de conserver les archives des ONG, en particulier les documents d'entrevues sur lesquelles se fondent les rapports. <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/asia/south-east-asia/philippines/248-philippines-dismantling-rebel-groups.pdf>

Serbie. Un prêtre orthodoxe de l'Église serbe a été emprisonné pour avoir battu à mort un toxicomane dont il s'occupait; dès 2009, une vidéo avait fait "surface" le montrant en train de battre des toxicomanes dans un autre établissement. Cela fait suite à la démission, à fin avril, de l'évêque orthodoxe de Tuzla et de Zvornik en Bosnie-Herzégovine, après qu'une vidéo "explicite" le montrant avec des jeunes hommes a été publiée.  
<http://www.reuters.com/article/2013/06/21/us-serbia-church-idUSBRE95K0VM20130621>;  
<http://www.rferl.org/content/serbia-orthodox-church-bishop-orgies-rape-scandal/24965214.html>

Soudan. *Human Rights Watch* a déclaré que "des images satellites confirment la destruction massive de villages au Darfour central, dans une attaque en avril 2013, par un chef de milice recherché par la Cour pénale internationale". <http://www.hrw.org/news/2013/06/18/sudan-satellite-images-confirm-villages-destroyed>

Syrie. Un autre rapport de *Human Right Watch* est axé sur les corps trouvés dans la rivière à Alep entre janvier et mars 2013. Les chercheurs "ont visité le site où les corps ont été découverts; interviewé les résidents locaux et les militants qui ont trouvé les corps, un médecin légiste qui a examiné les corps, 18 familles des victimes, et examiné plus de 350 photographies et des vidéos des victimes." Sur la base de ces sources, ils ont conclu que « au moins » 147 des morts avaient "probablement été exécutés dans les zones contrôlées par le gouvernement."

<https://www.hrw.org/news/2013/06/04/syria-stream-bodies-aleppo-s-river>

Royaume-Uni. Le Bureau du commissaire à l'information a dit qu'il a fait des "visites consultatives" à 32 organismes de bienfaisance au cours de 2012-2013 et a constaté que plus de la moitié d'entre eux « n'ont pas de calendriers de conservation formels en place pour s'assurer que les différentes catégories de données personnelles existantes ont été identifiées, et sont seulement conservées pendant une durée de temps appropriée ». Le Bureau a poursuivi en disant: « Ces calendriers de conservation / élimination contribuent à la garantie contre le maintien indéfini de données à caractère personnel qui serait une violation » de la loi sur la protection des données.

<http://www.out-law.com/en/articles/2013/june/most-charities-assessed-by-watchdog-lacked-policy-for-disposing-of-personal-data/>

La Commission qui a étudié la catastrophe de Hillsborough 1989, dans laquelle 96 personnes ont été écrasées à mort dans un stade de football, a pensé qu'elle avait obtenu des copies de tous les documents pertinents (voir les Nouvelles HRWG 2012-09). Cependant, le West Midlands Police a récemment découvert "deux éléments qui se rapportent à Hillsborough" lors d'une "recherche de routine dans une zone de stockage sécurisée du QG en vigueur", a rapporté le *Birmingham Mail*. L'information était à la fois sur papier et sur disquette et a été donnée à la Commission indépendante des plaintes de la police. Une "recherche rigoureuse et systématique" des archives de la police a été ordonnée, et en mars 2014, la Commission va commencer un nouvelle enquête sur les décès. <http://www.thestar.co.uk/news/crime/disaster-files-related-to-hillsborough-found-in-archive-1-5798999>;  
<http://www.birminghammail.co.uk/news/local-news/police-hillsborough-tragedy-files-search-4708645>

États-Unis. Le *Washington Post* a publié un long article sur l'utilisation que la police fait des bases de données de photos, qui étaient à l'origine assemblées pour prévenir la fraude des permis de conduire, mais sont "de plus en plus utilisées pour identifier des suspects, des complices et des passants, même innocents, dans un large éventail d'enquêtes criminelles."

[http://articles.washingtonpost.com/2013-06-16/business/40012903\\_1\\_databases-facial-recognition-systems-searches](http://articles.washingtonpost.com/2013-06-16/business/40012903_1_databases-facial-recognition-systems-searches)

L'ordre religieux des Capucins a ordonné un audit sur les allégations d'abus sexuels commis par des membres de l'ordre. Selon le *New York Times*, les vérificateurs ont obtenu "libre accès aux dossiers et documents originaux" remontant jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle ; ils ont également reçu des documents, d'au moins une personne privée, qui ne figuraient pas dans les archives. Le panel a noté que la «mauvaise tenue des archives» était un problème sous-jacent et que «les documents contenaient souvent un « langage codé » et des euphémismes pour désigner les agresseurs sexuels». Un membre de l'ordre a déclaré que « la gestion des documents était un problème historiquement important » pour les Capucins. Le comité a conclu que parmi les 46 frères qui auraient abusé de mineurs, 23 pourraient être confirmés par des "signalements corroborés de violence." [http://www.nytimes.com/2013/06/19/us/audit-finds-sex-abuse-was-topic-decades-ago.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2013/06/19/us/audit-finds-sex-abuse-was-topic-decades-ago.html?_r=0)

Un homme qui a commandé une cravate et un mouchoir de poche de la boutique de vêtements Banana Republic a reçu à la place par la poste les "dossiers confidentiels d'environ 20 anciens employés, incluant les numéros de sécurité sociale et les formulaires d'impôts W4", a rapporté l'*Associated Press*.

[http://www.masslive.com/news/index.ssf/2013/06/cambridge\\_man\\_who\\_ordered\\_tie.html](http://www.masslive.com/news/index.ssf/2013/06/cambridge_man_who_ordered_tie.html)

États-Unis/ District de Columbia. Le Conseil municipal du D.C. a ordonné un rapport basé sur l'étude de *Human Rights Watch* qui accuse la police du D.C. de ne pas enquêter sur des dizaines de plaintes d'agression sexuelle (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-01 et 02). Sur les 170 cas que HRW a noté comme absents des fichiers de la police, tous, sauf 5, ont maintenant été retrouvés et la police a dit qu'elle a rouvert trois de ces cas, a rapporté le *Washington Post*.

Etats-Unis/Missouri. En mai 2011, une gigantesque tornade a dévasté Joplin, Missouri, et a frappé l'hôpital local. Selon un article paru dans le *Missourian*, "de vieux rayons X et des dossiers papier flottaient vers le sol aussi loin que « 70 miles », mais « cela n'a aucune importance » parce que les dossiers électroniques "ont été logés en toute sécurité dans un centre de données à plus 200 miles de là." [http://www.emissourian.com/news/washington\\_news/article\\_161b7015-b2cf-580e-870c-2516f0e49fc6.html](http://www.emissourian.com/news/washington_news/article_161b7015-b2cf-580e-870c-2516f0e49fc6.html)

Etats-Unis/New York. Le Centre d'action juridique, une organisation à but non lucratif à New York, a publié une analyse de la gestion des dossiers d'arrestation dans l'État de New York. Il estime que 30 pour cent des "feuilles de route" contenaient au moins une erreur et que certaines "en avaient plus de 10." La Division of Criminal Justice de l'État reconnaît que des 2.1 millions de documents d'arrestation qu'elle gère "415'000 cas de 1990 à 2007 n'ont pas de résolution - ce qui signifie qu'on ne sait pas quel résultat la condamnation a obtenu, emprisonnement, acquittement ou rejet ", a rapporté le *New York Times*.

<http://www.nytimes.com/2013/06/14/nyregion/arrest-records-old-and-faulty-may-haunt-many.html>

## **Publications, conférences.**

Afin de prendre des dispositions pour une salle, tous ceux qui envisagent d'assister à la réunion publique du Groupe de travail des droits de l'homme lors de la réunion annuelle de l'ICA, qui se tiendra à Bruxelles le vendredi 22 novembre, sont priés de communiquer avec Trudy Peterson.

Le Centre de droit humanitaire de Belgrade, avec le soutien de l'Ambassade britannique, a produit un film sur "L'éducation pour la réconciliation", qui suit plusieurs étudiants qui ont participé pendant 10 jours à l'École régionale pour la justice transitionnelle en janvier 2013. <http://www.hlc-rdc.org/?p=23289&lang=de>

Le Projet de Sentinelles pour la prévention du génocide offre un nouveau cours en ligne, appelé « Introduction à la technologie pour les droits humains », en septembre.

<https://sentinelproject.herokuapp.com/course>

L'Alliance pour le dialogue et la responsabilité historique à l'Université Columbia, New York, tiendra une conférence, « Justice historique et mémoire: Questions des droits et responsabilités dans la société contemporaine », du 5-7 décembre, 2013. Pour plus d'informations, contactez: [ahda@columbia.edu](mailto:ahda@columbia.edu).

Une conférence sur « L'appareil photo de la guerre froide » se tiendra à Guatemala-City, du 21 au 23 février 2014. L'appel à communications déclare : « La photographie joue un rôle clé dans la politique culturelle de la guerre froide et de ses suites, de par son utilisation dans les opérations de surveillance de l'Etat, à son déploiement lors d'actes de résistance au terrorisme parrainé par l'État, et pour son rôle dans les processus commémoratifs et judiciaires en cours ». Il suggère des articles sur, entre autres, les "défis de la recherche dans les archives" et "l'impact des archives dans la construction de l'histoire publique et de la mémoire culturelle". Les résumés des propositions (500 mots) doivent être envoyés avant le 1er août ; les participants sélectionnés seront avisés et l'hébergement et les repas seront offerts. Veuillez soumettre les contributions, CV, et demandes à [info@inthedarkroom.org](mailto:info@inthedarkroom.org) sous la rubrique "Cold War Camera conference". Les questions peuvent être directement posées à Thy Phu ([tphu@uwo.ca](mailto:tphu@uwo.ca)) et Andrea Noble ([andrea.noble@durham.ac.uk](mailto:andrea.noble@durham.ac.uk)).

\* \* \* \* \*

**Partagez l'information avec nous !** [trudy@trudypeterson.com](mailto:trudy@trudypeterson.com) ou [j.boel@UNESCO.org](mailto:j.boel@UNESCO.org)  
**Pour vous abonner au bulletin, entrez les informations requises sur le formulaire que vous trouverez sur cet URL:** [http://www.unesco.org/archives/hrgnews/hrg3\\_042010.php](http://www.unesco.org/archives/hrgnews/hrg3_042010.php)

**Les numéros précédents du bulletin se trouvent en ligne sur** <http://www.ica.org/12315/hrwg-newsletter/list-of-hrwg-newsletters.html> et  
<http://128.121.10.98/coe/main.jsp?smd=2&nid=569829>

(traduction française : Cristina Bianchi)